

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 18 janvier 2016, à compter de 19 h 30, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Pauline Lauzon, conseillère
Diane Sirard , conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Georges Piché, conseiller
Yvon Forget, conseiller
et
Normand Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier

ÉTAIT ABSENT

Monsieur:
Mario Léonard , conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire déclare l'assemblée ouverte.

2016-01-001 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté par le directeur général en y ajoutant le point suivant au varia :

- Nomination d'un représentant du conseil « *comité clinique de santé* ».

ADOPTÉE

2016-01-002 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 14 ET 21 DÉCEMBRE 2015

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil ayant reçu les procès-verbaux des séances tenues le 14 et 21 décembre 2015 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver les procès-verbaux des séances du 14 et 21 décembre 2015 du conseil municipal de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

2016-01-003 TRANSFERT BUDGÉTAIRE 2015-11

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la direction générale soit autorisée à modifier le budget d'opération 2015, afin de transférer les sommes aux postes budgétaires indiqués dans l'annexe 1, jointe au présent document.

ADOPTÉE

2016-01-004 TRANSFERT BUDGÉTAIRE 2016-01

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la direction générale soit autorisée à modifier le budget d'opération 2016, afin de transférer les sommes aux postes budgétaires indiqués dans l'annexe 2, jointe au présent document.

ADOPTÉE

2016-01-005 COMPTES À PAYER 2015

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 31 décembre 2015 à savoir:

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	209 077.10 \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0.00 \$
AUTRES DÉPENSES	41 251.30 \$
TOTAL DU MOIS	250 338.30 \$

ADOPTÉE

2016-01-006 COMPTES À PAYER 2016

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 18 janvier 2016 à savoir:

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	157 675.68 \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0.00 \$
AUTRES DÉPENSES	0.00 \$
TOTAL DU MOIS	157 675.68 \$

ADOPTÉE

2016-01-007

**RENOUVELLEMENT OFFRE DE SERVICES - MARCEAU SOUCY BOUDREAU
AVOCATS**

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'offre de services décrite dans le courriel de Me Rino Soucy, avocat à la firme Marceau Soucy Boudreau Avocats daté du 2 décembre 2015, qui précise le service de consultation téléphonique sans limites de temps pour l'année 2016, au coût de 400 \$ avant les taxes applicables tel que décrit à l'annexe 1 du document d'offre de service professionnel.

QUE le conseil municipal confirme donc à Monsieur Soucy notre engagement pour 2016.

ADOPTÉE

2016-01-008

DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

CONSIDÉRANT la nécessité d'autoriser certaines dépenses dites incompressibles;

CONSIDÉRANT que certaines factures doivent être acquittées sur réception afin d'éviter les frais de pénalités et d'intérêts;

CONSIDÉRANT le dépôt du certificat du secrétaire-trésorier et directeur général certifiant qu'il y a des fonds disponibles aux postes budgétaires inhérents aux dépenses mentionnées dans la présente résolution;

CONSIDÉRANT que la liste des paiements effectués en vertu de la présente résolution devra être déposée à la prochaine assemblée du conseil municipal qui suivra le paiement, pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le secrétaire-trésorier et directeur général soit autorisé à faire le paiement des factures reliées aux dépenses incompressibles décrites ci-dessous, dès leur réception jusqu'à concurrence des montants disponibles au budget:

Salaires, avantages sociaux et remises des cotisations :

Salaires des membres du conseil municipal et des employés municipaux

Frais de déplacement (employés et conseil)

Remise des cotisations aux Ministères du Revenu fédéral et provincial

Remise des cotisations syndicales

Remise des retenues aux fonds des pensions alimentaires

Remise des cotisations aux fonds de pension à la FTQ, Fiducie Desjardins, Caisse Desjardins, Banque Nationale

CSST

La Capitale assurances et gestion du patrimoine (assurance collective)

Contrats et autres :

Remplacement des dépôts de soumission par des cautionnements d'exécutions

Conciergerie

Courrier Purolator ltée

Groupe Dicom transport
Lacelle & Frères (déneigement - secteur bas et secteur haut)
Hydro-Québec
Bell Mobilité inc.
Néopost Canada Ltée (machine postale)
Corporation Informatique Bellechasse (CIB)
Télébec Ltée
ADT Canada inc.
Bureautech
Mobilonde
Desjardins (TPV)
Groupe DL Solution Informatique
Me Roger Rancourt
Fedex

Ententes avec autres organismes :

CRSBP des Laurentides
Fonds de l'information foncière
Gouvernement du Québec pour la SQ
MRCAL (quotes-parts)
RIDL (quotes-parts et réserve)
SAAQ (immatriculation des véhicules)
Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle
UMQ
FQM
Ville de Mont-Laurier (service de protection contre l'incendie, supralocaux)
Baux ministère des Finances

Cartes de crédit (achats autorisés et cotisations) :

Visa Desjardins
Petite caisse

Contribuables :

Remboursement des crédits de taxes
Remboursement des taxes payées en trop
Remboursement des intérêts créditeurs

Service de la dette :

Versements de capital et intérêts des règlements d'emprunt :
SQAÉ et les règlements numéros: 45, 69, 75, 84, 92, 95, 102, 117, 128, 131 et 136.

ADOPTÉE

2016-01-009

DEMANDES D'ANNULATION D'INTÉRÊTS

CONSIDÉRANT que les informations obtenues concernant les dossiers de deux contribuables demandant l'annulation d'intérêts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal confirme l'annulation d'intérêts pour ces deux dossiers matricules portant les numéros : un montant de 4.10 \$ pour le #8473-79-3150 et un montant de 32.29 \$ pour le #8679-10-9369.

ADOPTÉE

2016-01-010

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal accepte pour dépôt la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil (LERM article 357) pour l'année 2015-2016 comme suit :

M. Gilbert Pilote	dépôt le 21 décembre 2015
Mme Pauline Lauzon	dépôt le 21 décembre 2015
Mme Diane Sirard	dépôt le 21 décembre 2015
M. Mario Lachaine	dépôt le 21 décembre 2015
M. Georges Piché	dépôt le 21 décembre 2015
M. Mario Léonard	dépôt le 21 décembre 2015
M. Yvon Forget	dépôt le 21 décembre 2015

ADOPTÉE

2016-01-011

SUBVENTION PATRIMOINE CULTUREL

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a adopté un règlement concernant la protection des biens patrimoniaux sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'une première demande de modification (pour l'année 2016) d'un bien patrimonial a été déposée au conseil municipal;

CONSIDÉRANT que l'intention du conseil municipal était d'aider au moyen de subvention les propriétaires des biens patrimoniaux cités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'Hôtel chez Isaïe (Maison Lyse-Beauchamp) reçoive un montant de 5 000 \$ à titre de subvention pour le projet de modification à l'immeuble dans le cadre d'une subvention de la politique de nos immeubles cités patrimoniaux.

QUE la direction générale soit autorisée à verser cette somme à même le budget prévu pour ce projet.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 91 (NUISANCES)

Avis de motion est présentement donné par Monsieur le conseiller Yvon Forget qu'il présentera ou fera présenter un règlement modifiant le règlement numéro 91, concernant les nuisances.

2016-01-012

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT (VERSEMENTS)

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la municipalité s'engage à verser des avances à l'Agence de développement de Ferme-Neuve sur la somme due par la municipalité pour l'année 2016 concernant les taxes foncières et le règlement à l'ensemble moins la part de la SQ perçue dans le cadre de l'entente de partenariat pour le développement du

secteur du Windigo comme suit : le 1^{er} avril 25 000 \$, le 1^{er} juillet 25 000 \$ et le 1^{er} septembre 25 000 \$. Le solde sera versé après vérification des auditeurs de la municipalité.

ADOPTÉE

2016-01-013 SUBVENTION AU PARC RÉGIONAL MONTAGNE DU DIABLE (VERSEMENTS)

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la subvention de 100 000 \$ octroyée au *Parc Régional Montagne du Diable* et de 10 000 \$ pour le *Kiosque touristique* pour l'année 2016 soit versée comme suit :

35 000 \$ le 15 janvier
35 000 \$ le 1^{er} mai
35 000 \$ le 1^{er} août
10 000 \$ pour le kiosque touristique le 1^{er} septembre.

ADOPTÉE

2016-01-014 AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal transfère la somme de 125 000 \$ provenant du surplus accumulé au 31 décembre 2014 au compte fonds de roulement, afin d'en augmenter celui-ci.

ADOPTÉE

2016-01-015 NOMINATION AU POSTE DE SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal confirme l'embauche de Madame Sandra Lachaine à titre de secrétaire-comptable (poste régulier) et de confirmer sa date d'ancienneté au 3 août 2015.

QUE le service de paie soit avisé des modifications à apporter au traitement salarial (échelon 4) de Madame Sandra Lachaine, et ce, à compter du 3 août 2015.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

2016-01-016 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 23-20

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'adoption du règlement numéro 23-20 visant la modification du règlement numéro 23 relatif au zonage de la Municipalité de Ferme-Neuve soit acceptée.

QUE le tout soit transmis à la MRC d'Antoine-Labelle pour approbation finale.

ADOPTÉE

2016-01-017 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 21-10

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le règlement portant le numéro 21-10 relatif aux divers permis et certificats et modifiant le règlement numéro 21 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

2016-01-018 INTERVENTION DANS UN COURS D'EAU (RUISSEAU BISSONNETTE)

CONSIDÉRANT la demande de Madame Gaétane Constantineau auprès de la MRC d'Antoine-Labelle concernant une demande formelle d'intervention dans le cours d'eau Bissonnette;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit donner son avis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la municipalité recommande les travaux décrits sur le formulaire de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

2016-01-019 SERVICE BIOFORÊT (ENREGISTREMENT AU STATUT DE PRODUCTEUR FORESTIER)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve mandate et autorise le maire, ou le directeur général et secrétaire-trésorier, et ou le maire suppléant à signer pour l'enregistrement au statut de producteur forestier auprès du ministère de la Forêt, Faune et Parcs, et tous les documents relatifs pour la propriété portant le numéro de matricule 8174-10-9376.

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve mandate et autorise le maire, ou le directeur général et secrétaire-trésorier, et ou le maire suppléant à signer le plan d'aménagement forestier auprès de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides, et tous les documents relatifs pour la propriété portant le numéro de matricule 8174-10-9376.

ADOPTÉE

2016-01-020 MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (ARTICLE 115.8)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve mandate et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la propriété portant le numéro de matricule 8174-10-9376.

ADOPTÉE

2016-01-021 HYDRO-QUÉBEC, LAMPADAIRES DE RUE

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur du service des travaux publics Monsieur Michel Deslauriers soit autorisé à enclencher les démarches auprès d'Hydro-Québec, afin que celle-ci procède à l'installation d'un (1) lampadaire de rue à l'intersection du chemin Léandre-Meilleur et du chemin des Bâtisseurs.

ADOPTÉE

2016-01-022 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 137 VISANT À LA CRÉATION DU SERVICE INCENDIE

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le règlement numéro 137 visant la création du service incendie soit adopté.

ADOPTÉE

2016-01-023 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 138 VISANT L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DESTINÉS À AVERTIR EN CAS D'INCENDIE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le règlement numéro 138 visant l'installation d'équipements destinés à avertir en cas d'incendie soit adopté.

ADOPTÉE

2016-01-024 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL POUR LE COMITÉ CLINIQUE DE SANTÉ

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE Madame Pauline Lauzon soit désignée par le conseil municipal

pour représenter la municipalité sur le conseil d'administration du comité clinique de santé.

DE PLUS, en l'absence de Madame Pauline Lauzon, Madame Diane Sirard sera la représentante substitut.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

2016-01-025

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 18 janvier 2016 soit levée, il est 20 h 17.

GILBERT PILOTE,
Maire

NORMAND BÉLANGER,
Directeur général et secrétaire-
trésorier